

Diminuer le gaspillage alimentaire dans la filière bio wallonne

PORTEUR(S)

Biowallonie

TERRITOIRE CONCERNÉ

Wallonie

PÉRIODE DE LA SUBVENTION

01/02/2021 - 31/01/2023

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

"Dans le cadre de ce projet, on entend par gaspillage alimentaire : « Toute nourriture, destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée ». En Wallonie, les pertes alimentaires totales (avant et après le stade de consommation) sont estimées entre 150 et 200 kg/habitant/an2.

Notre projet a donc pour objectif de limiter ces pertes en valorisant les invendus alimentaires de la filière bio wallonne. Pour ce faire, une cartographie des invendus sera réalisée via une enquête auprès des producteurs et transformateurs bio wallons. Cette cartographie permettra ainsi de mettre en contact des acteurs ayant des surplus avec des acteurs ayant des manquements ou des acteurs de la transformation pour monter des filières de valorisation d'invendus. De plus, en fonction du type d'invendus et des quantités, des projets de transformation commerciale innovante de ces invendus seront accompagnés durant un an. Pour conclure le projet, un guide pratique présentant les voies de valorisation des invendus en alimentation humaine sera rédigé à destination de l'ensemble du secteur alimentaire wallon."

CONTACT

ariane.beaudelot@biowallonie.be